

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 27 AVRIL 2016 à 18H30

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD, Mme Annick RADIGON, M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), M. Christian CLEMENT , M. Yves COURTOT, M. Gérard Curot, Mme Nicole FILLON, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY, Mme Annie HENNEAU, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : M. Maxime SAGETTE (procuration à Bernard MILLOIR), Mme Jeanine BERTHELOT (procuration à Annie HENNEAU), Mme Marie-Hélène MAILLARD (procuration à René DESSEREE), Mme Claire DURANTE (procuration à Nicole FILLON)

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Emprunt Maison de Santé Pluridisciplinaire

Les travaux démarreront fin mai comme il faudra rapidement payer les premières factures, les acomptes, Il est maintenant nécessaire de contracter sans tarder un emprunt puisque les subventions nous seront versées qu'en fin d'opération.

M. le Maire a rencontré différents organismes financiers pour un emprunt de 1 Million d'Euros sur une durée de 25 ans avec un différé de remboursement de 2 ans, ainsi qu'une ligne de trésorerie.

La Caisse d'Epargne a présenté la meilleure proposition avec un taux fixe de 1,76%.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de contracter cet emprunt aux conditions précitées.

2. Subvention FAEDER Maison de Santé Pluridisciplinaire

Pour la MSP, la commune de Pouilly peut prétendre à une subvention se situant entre 190.000 et 260.000 €. Le montant de la subvention qui pourrait nous être octroyée variera suivant différents critères, entre autres en fonction du niveau des performances énergétiques.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de demander une subvention de 260.000€ au FAEDER.

3. Dossier unique

M. le Maire rappelle que dans chaque collectivité, le Code du Travail impose de réaliser l'évaluation des risques professionnels. Il convient de recenser les dangers et noter les risques auxquels sont soumis les agents, de hiérarchiser les risques inhérents à l'activité de travail des agents et de proposer des mesures de nature à améliorer les conditions de travail. L'objectif est de limiter la survenue des accidents du travail et des maladies professionnelles.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la mise en place de ce document unique et nommera ultérieurement un référent.

4. Eaux pluviales Rue Pasteur

Un état des lieux du réseau a été fait (nettoyage, passage caméra...), il est nécessaire d'augmenter le diamètre du tuyau d'évacuation pour se préserver, autant que faire se peut, des surcharges de réseau lors des fortes pluies. Il est nécessaire de reprendre une partie du réseau si situant du pâti de Velard jusqu'à l'angle de la rue du Gal de Gaulle.

Une consultation des entreprises a été faite, 4 propositions ont été reçues. La meilleure proposition a été faite par l'entreprise Giboulot pour un prix de 33.060 € HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette offre.

Les travaux seront réalisés courant mai.

5. Affaires diverses

- Précisions budgétaires

Lors de la présentation du budget 2016, nous avons estimé le montant des dotations de l'Etat, ces montants sont désormais connus :

La DGF sera de 246.454 € (estimée à 260.000€)

La DSR sera de 99.928 € (estimée à 105.000€)

Les droits de mutation seront de 53.577,20 € (estimés à 28.000 €)

Comme nous avons été prudents dans nos estimations, la prise en compte de ces modifications ne remet pas en cause l'équilibre budgétaire.

- Vidéoprotection

Le dossier de demande de FIPD sera revu par la commission nationale d'attribution au début du mois de juin.

Les entreprises ont accepté de proroger leur offre jusqu'au 30/06/16 pour nous permettre de prendre une décision en toute connaissance de cause.

- Presbytère

L'association diocésaine est d'accord sur le principe du paiement d'un loyer mais la somme de 1.500 € mensuelle est trop élevée.

M. le Maire a pris contact avec l'abbé Hache, et a évoqué avec lui la possibilité de vendre l'immeuble, ce qui impliquera un relogement. Lorsque le montant de la vente sera connu, l'association diocésaine sera contactée prioritairement.

M. le Maire va contacter les Domaines pour demander une estimation du bâtiment.

- Organisation de la cérémonie du 8 mai

10h30 : Commémoration au Monument aux morts

11h : Vin d'honneur

- Secours catholique

Les Conseillers Municipaux sont invités aux festivités organisées par le Secours Catholique à l'occasion de leur 70^{ème} anniversaire les 7 et 8 mai.

- Joli mois de l'Europe

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux du courrier de Mme Desbois, représentant l'UCBRP, concernant le « joli mois de l'Europe » qui se déroule en mai en collaboration avec les commerçants locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.